

TERRITOIRE
DU
RUANDA-URUNDI

AFFAIRES ECONOMIQUES

N°1422/A.E.

I Annexe:

OBJET:
Economies essence.

Usumbura, le 12 mars 1945.-

21/3/45
21/3/45



Monsieur l'Administrateur Territorial (tous),

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, le texte d'un avis au public, en date du 24.2.1945, de Monsieur le Gouverneur Général, et relatif aux approvisionnements en essence.-

Je vous prie de donner à cet avis la plus large publicité et je saisis cette occasion pour vous confirmer une fois de plus qu'il vous incombe de faire observer avec rigueur les lois et règlements en vigueur concernant les restrictions en matière de consommation de carburants.

Pour le Gouverneur,
Le Commissaire Provincial, M. SIMON,

A Monsieur l'Administrateur Territorial

RUHENGARI.-